



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191028-DCM26-181019-
DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
Date de réception en préfecture : 28/10/2019

DATE DU DIX-HUIT OCTOBRE

DEUX MILLE DIX-NEUF

Affaire 26-18101 : Renforcement et extensions du réseau AEP/Validation des dossiers techniques et des plans de financement prévisionnel

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 11 OCTOBRE 2019 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 16

Absent (s) : 04

Procuration (s) : 09

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : GONTHIER Emmanuelle

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

L'an deux mille dix-neuf le DIX-HUIT OCTOBRE à neuf heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Victorin LEGER conseiller municipal - Ghislaine DORO conseillère municipale - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal.

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe à Marc Luc BOYER Maire - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint à Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint à René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale à Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale à André GONTHIER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale à Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint.

LE MAIRE

Marc Luc BOYER

Affaire 26-181019
Renforcement et extensions du réseau AEP/Validation des dossiers techniques et des plans
de financement prévisionnel

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20191028-DCM26-181019-
 DE
 Date de télétransmission : 28/10/2019
 Date de réception préfecture : 28/10/2019

Il est rappelé au Conseil municipal que dans le cadre de la réalisation du schéma décembre 2016, le service des eaux a engagé diverses opérations afin d'améliorer la qualité du service. La commune de la Plaine des Palmistes connaît depuis plusieurs années un essor démographique très important. Cette pression se traduit actuellement par une sollicitation de plus en plus importante de la ressource en eau. Afin de distribuer une eau de qualité à ses abonnés tout en préservant la ressource, la Commune doit entreprendre des travaux de modernisation et de renforcement de son réseau AEP.

Ces travaux passent par le renforcement des réseaux de certaines rues ou encore le bouclage de certaines impasses. Aujourd'hui, les caractéristiques des canalisations ne sont plus adaptées à la demande et il devient urgent de remplacer et de renforcer les canalisations du réseau existant (Eliminer toutes les canalisations en PVC et en Galva au profit de matériaux plus résistant PEHD/Fonte).

La Commune s'appuie aujourd'hui sur un programme d'opérations avec des financements de l'Office Local de l'Eau. Ainsi, en vue d'optimiser la participation communale, il est proposé de solliciter un complément de financement de La Région Réunion au titre du Plan de Relance Régional 2019 (PRR 2) et de la CIREst au titre du FIIS.

Il est présenté dans le tableau suivant la liste des opérations pour lesquelles des demandes de financement de l'OLE, du PRR 2019 et de la CIREST devront être déposées :

	LISTE DES OPERATIONS	Montant HT €	Taux cumulés OLE	Taux PRR 2017	Taux FIIS	Taux de financement global
1	Travaux AEP rues Romarins et Gerberas	51 154,49 €	70%	20 %	5 %	95 %
2	Travaux AEP impasses Gardénias et Héliotropes	28 800,00 €	70%	20%	5 %	95 %
TOTAL		79 954.49 €				

1. Travaux AEP des rues Romarins et Gerberas

Avec les travaux de voirie actuellement en cours, il est envisagé de reprendre le réseau d'eau potable de ces deux rues qui seront réunies et bouclées à la RN3 directement et via la rue Thomas ROBERT.

L'objectif principal de ces travaux, est :

- D'améliorer le rendement du réseau afin d'avoir moins de perte sur ledit réseau (économie),
- D'améliorer la relève des compteurs (moins d'estimation, volume facturé plus important).

Les travaux consistent à prolonger le réseau en Fonte Ø 100 sur un linéaire de 262 mètres en remplacement de la canalisation existante (Galva Ø32). La réfection de cette antenne exclusivement sur le domaine public facilitera la gestion et la reprise de tous les branchements du secteur en prenant en compte les aménagements futurs et la sécurité incendie.

Le coût de ces travaux est de **51 154.49 €** hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office Local de L'Eau	70 %	35 808.14 €
Région Réunion au titre du PRR 2	20 %	10 230.90 €
CIREst au titre du FIIS	5 %	2 557,72 €
Commune	5 %	2 557,73 €
Montant total opération		51 154.49 €
Montant TVA à 8.5%		4 348.13 €
Montant TTC		55 502.62 €

2. Travaux AEP des impasses Gardénias et Héliotropes

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20191028-DCM26-181019-
DE
Date de télétransmission : 28/10/2019
Date de réception préfecture : 28/10/2019

Ces deux rues sont respectivement alimentées depuis la rue Georges LEBEAU et le projet consiste à renforcer les réseaux de ces deux secteurs et de les boucler afin de pouvoir procéder à une meilleure distribution sur le quartier ainsi qu'une meilleure alimentation de la rue Georges LEBEAU et son impasse Gardénias depuis le forage de Bras-Piton de manière gravitaire.

Les travaux consistent en la pose d'un PEHD de diamètre 75 sur environ 500 ml, avec la reprise des branchements.

Le coût de ces travaux est de **28 800.00 €** hors taxes. Il est proposé le plan de financement suivant :

ORIGINE	TAUX	MONTANT
Office de L'Eau	70 %	20 160.00 €
Région Réunion au titre du PRR 2	20 %	5 760.00 €
Cirest au titre du FIIS	5 %	1 440,00 €
Commune	5 %	1 440,00 €
Montant total opération		28 800.00 €
Montant TVA à 8.5%		2 448.00 €
Montant TTC		31 248.00 €

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

- **VALIDE** la réalisation des deux projets décrits ci-dessus,
- **VALIDE** les plans de financements prévisionnels correspondants,
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter le financement de ces opérations à l'Office Local de L'Eau, à la Région Réunion au titre du Plan de Relance Régional et à la CIREST au titre du FIIS,
- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document se rapportant à ces affaires

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE,



Marc Luc BOYER